

Vendredi 15 octobre à 18 heures
Salle Jean Cros 2
131 route de Château-Renault à Blois

La JUSTICE, 'L'AFFAIRE COLONNA' et les MEDIAS

*Yvan COLONNA A-T-IL EU DROIT À UNE JUSTICE ÉQUITABLE
OU EST-IL VICTIME D'UNE AFFAIRE D'ÉTAT ?*

CONFERENCE-DEBAT

animés par **Roland LAURETTE**, l'auteur de
« LE ROMAN DE Ghjuvanni STEPHAGESE, CLES POUR 'L'AFFAIRE COLONNA' »

Yvan Colonna est poursuivi pour l'assassinat du préfet Erignac à Ajaccio le 6 février 1998. La Cour de Cassation vient de casser l'arrêt de la Cour d'Appel « spécialement constituée » qui l'avait condamné à la perpétuité assortie de la peine de sûreté de 22 ans. Il sera jugé une troisième fois. En attendant, il est toujours présumé innocent et il est donc en détention préventive depuis sept ans. Il détient le record européen en la matière.

De plus en plus de gens s'interrogent sur ce qui est devenu 'l'Affaire Colonna'.

L'enquête, l'instruction et les procès ont-ils été menés équitablement ? Yvan Colonna a-t-il eu droit à la loyauté des preuves et à la présomption d'innocence ? La police a-t-elle vérifié le bien fondé des premières accusations portées contre lui en garde à vue par certains membres du commando Erignac ? Ces accusations - temporaires- étaient-elles bien « concordantes », comme on l'a prétendu ?

Les deux Cours d'Assises, qui ont condamné le berger corse, ont-elles été impartiales et indépendantes du pouvoir politique ? Les condamnations ont-elles reposé sur des preuves ou sur une intime conviction ? Les jurys composés de juges professionnels nommés ont-ils bien pris en compte le principe qui veut que le doute raisonnable bénéficie à l'accusé ?

Certains demandent légitimement pourquoi Colonna se serait enfui s'il était innocent ? A quoi d'autres répondent, s'il est coupable, pourquoi a-t-on eu besoin de trafiquer son dossier, pourquoi a-t-on fait disparaître certaines pièces, pourquoi des actes de justice aussi élémentaires que la reconstitution ou certaines confrontations ont-ils toujours été refusés ?

Il est important de démêler cette affaire bien embrouillée : les questions qu'elle pose touchent au fonctionnement de nos institutions et aux libertés fondamentales.

Pour y voir plus clair :

Roland LAURETTE (www.roland-laurette.com) est aujourd'hui l'un des meilleurs connaisseurs de l'affaire Colonna sur laquelle il a rédigé un dossier percutant : « L'Affaire Colonna : faits et arguments » (<http://rolandlaurette.blogspot.com> ou sur Mediapart)

- *Il a, par ailleurs, publié deux romans :*
 - « Raphaëlle ou l'Ordre des Choses » (Ed. Mutine 2006)
Prix de la Ville de Toulouse 2009
Prix de la Plume de Fébus
 - LA FAUTE DE PERSONNE (l'Harmattan 2010)